

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION ET EXTENSION DU GYMNASE DE L'EST - LOT 5 CHAUFFAGE, PLOMBERIE, VENTILATION PASSE AVEC LA SOCIETE ADSI CLIMATISATION

DÉCISION N° AU-19-337 EN DATE DU 17 SEPTEMBRE 2019

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-18-196 en date du 28 juin 2018 attribuant le marché de travaux de réhabilitation et extension du gymnase de l'Est – Lot 5 : chauffage, plomberie, ventilation (notifié le 11/07/2018) ;

VU la décision n°AU-19-187 en date du 16 mai 2019 de signer l'avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation et extension du gymnase de l'Est – Lot 5 : chauffage, plomberie, ventilation (notifié le 6/06/2019) ;

VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 2 juillet 2019 relatif à la passation de l'avenant n°2 au marché de travaux de réhabilitation et extension du gymnase de l'Est – Lot 5 : chauffage, plomberie, ventilation ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte l'exécution de travaux supplémentaires effectués à la demande du maître d'ouvrage ;

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société ADSI CLIMATISATION, sise, 19 rue Achille Robelti – 91170 VIRY-CHATILLON, représentée par Monsieur MARTINS Abel, Co-gérant, l'avenant n°2 au marché de travaux de réhabilitation et extension du gymnase de l'Est – Lot 5 : chauffage, plomberie, ventilation.

L'avenant n°2 s'élève à 8 413,60 € HT (10 096,32 € TTC), portant le montant du marché à 177 848,86 € HT (213 418,63 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20190917-Imc1H6679H1-AR Date de réception en Préfecture : 17/09/2019

Date de Publication: 17/09/2019

Pour extrait conforme,

l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des travaux d'entretien des équipements publics, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20190917-Imc1H6679H1-AR Date de réception en Préfecture : 17/09/2019

Date de Publication : 17/09/2019